

La séance des délégué-es du personnel est votre lieu d'expression, alors sollicitez-nous, le SNU posera vos questions et réclamations.

Accroissement temps de déplacement

La demi-heure de temps de travail déduite lors d'une demande d'ATD pour une formation est supprimée. On revient comme avant avec régularisation rétroactive des demandes depuis juillet...

Indemnité de déplacement

Pas pour les vélos pourtant plus écologiques...

N.C.A.C

Elle s'applique à tous les salarié-es sans discrimination !!!
Les dossiers des collègues pouvant bénéficier du complément sont traité-es en centralisés à la DR
Ne surtout pas saisir leur BS sur site mais les transmettre à Bordeaux (En règle générale pas touche aux dossiers de proches !)
Ni la DG, ni la DR ne peuvent prévoir le volume d'augmentation des DAL à venir...
Pas d'évolution non plus de l'instance IPT, on verra au moment venu...
Demandons à Madame Irma peut-être....

Temps partiel

Une demande de temps partiel à 70% les mercredi et 1 mardi sur 2, ne peut être satisfaite car ne rentre pas dans les 985 modalités possibles dans le gestionnaire. C'est une limite de l'outil HQ !

Statut 2003

Fractionnement

Refus catégorique de la Direction de reporter les jours de fractionnement au 30 avril de l'année N+1. L'instruction du 25/04/13 abrogerait la circulaire du 7/02/89

Congés 2014

A solder avant le 31/12, report « exceptionnel » de maxi 5 jours sur demande écrite et circonstanciée à l'ELD et à la DRH, sinon il vous reste le CET...

Congés 2015

HQ sera abondé des CA à partir du 1^{er} janvier 2015. Possibilité de les poser dès maintenant (code CGAN si ça fonctionne ...)

Sélection interne

Sur la foi des remontées des DAPE... des agent-es absent-es ont été informé-es pour courrier avec AR de l'organisation d'une sélection de niveau 3 (il semblerait qu'il y ait eu des oublis...)

Congés

La Direction Régionale laisse le champ libre aux « managers » pour la **validation des congés**. Elles ou ils peuvent « prioriser » les personnes ou les types d'absences, comme bon leur semble (!), à partir du moment où le bouclier de la « nécessité de service » est brandi !

Les **jours mobiles** sont fractionnables à la ½ journée.

Un **jour de pont** coïncidant avec un temps partiel à la ½ journée, celui-ci n'est pas récupérable contrairement au temps partiel à la journée.

Les demandes de **congés sup « mère de famille »** seront traitées fin septembre pour une prise avant le 31 mai 2015.

EPA

Convocation au minimum 15 jours avant, et dans l'intervalle nécessité d'un temps dédié de préparation sur son lieu de travail. Si au niveau de vos activités il n'y a pas eu de changements, l'intitulé de votre emploi doit être le même que celui d'avant. Or, on constate qu'il y a des changements étonnants... A relier à la prochaine classification

Accompagnement global

Déjà, 3 conventions ont été signées avec les Conseils Généraux du 65, 12 et 81 concernant la mise en place de l'accompagnement global. 50% des postes étant financés par le FSE, cela devrait permettre un recrutement sur 2 agents **volontaires** positionnés sur l'accompagnement global. A nous de compter ! A noter, que le lieu de travail pouvant être des locaux du CG. La DR déclare qu'on n'impose rien à qui que ce soit.

Délégué-es du personnel du 26 septembre 2014

☎05.62.16.78.06 / 06.34.45.36.96

<http://snu-midi-pyrenees.fr/>
syndicat.snu-mpyrenees@pole-emploi.fr

Vie des Sites

Souillac

La DR déclare : « L'ELD pilote et les agents produisent » et pourtant...
Les Délégué-es du Personnel regrettent que des non-volontaires sous pression soient obligés de faire les tableaux de reporting quotidien à présenter au briefing de 8h30...
Pas de pression, pas de non volontaire a déclaré la direction

Surbooking EID à Jolimont.

Pour pallier à l'afflux d'inscription, un surbooking est organisé par l'établissement.
Le SNU dénonce cette méthode en séance (EID en ARC, repas en moins de 45 minutes, 5 EID etc...)
N'acceptons pas cet état de fait ! En effet, cette situation dégradée ne **contribue pas à la satisfaction des demandeurs d'emploi**, à des conditions de travail correctes et à des relations sereines avec les ELD.
Accompagnement des agences à quoi tu sers ?

EID

Pas question d'allonger la durée des EID alors que les activités de saisies, lors de cet entretien primordial, ont été augmentées...

Promotion

Les agent-es de Droit Privé qui n'ont pas eu de promotions depuis le 30/09/11, sont concerné-es par la prochaine campagne de promotion (article 20-4 de la CCN).

Pépinière

Un- agent e qui se positionne sur un poste de REP sur son site doit être reçu-e par la ou le DAPE comme les autres candidat-es

Formation FRG

DAPE et DT main dans la main pour choisir les heureuses et heureux élu-es selon les besoins (pour l'instant 65 agent-es ont pu suivre cette formation en 2014).

45 minutes ou pas..pour la pause déjeuner

Si la pause de 45 minutes minimum a été fixée par l'accord OATT, c'est bien que c'est le temps minimum pour faire souffler l'organisme et déjeuner sans s'étrangler. La Direction vous demande de prendre 45 minutes. Alors prenez-les, SVP! La Direction s'est dédouanée en mettant à contribution le MANAC. Les Délégué-es du Personnel s'insurgent de ce report en cascade.

Activités des agents

Il n'y aurait pas de consignes pour retirer des activités d'intermédiation à des conseillers gestion de droits.
Néanmoins, la Direction concède qu'il peut y avoir des ajustements temporaires surtout en octobre.
Elle ajoute que lorsqu'un-e agent-e est formé-e, c'est pour faire l'activité pour laquelle il ou elle a été formé-e, sinon à quoi celle servirait-il d'investir dans la formation?
Ça va mieux en le disant : les managers ont la responsabilité d'évaluer le temps de travail d'un agent en lien avec le volume de son activité (à lier au GHV)

Nombre de REP par équipe

Les Délégué-es du Personnel s'interrogent comme vous sur les disparités criantes au niveau de la « taille » des équipes pour un-e seul-e REP. Réponse de la Direction : ce n'est pas une formule mathématique...

Parfois 10 agents, souvent beaucoup plus (jusqu'à 19). Pour le SNU, beaucoup d'agences pourraient obtenir un REP supplémentaire pour parvenir à un équilibre cohérent (possibilité du coup de promotions et VIAP).
Ne demandons rien, nous n'aurons moins que rien...

Télétravail

Circulez y a rien à voir...surtout pour les DP ! Aucune réponse sur l'avenant au Contrat de travail, tout aurait été traité au CHSCT et au CE.

Noël

La Direction ne prévoit pas de prise en charge du repas...les boules !

Vos élu-es continuent de défendre vos intérêts en **CHSCT le 7 octobre**, en **CE le 30 octobre**. La prochaine préparation des **Délégué-es du Personnel** aura lieu le **17 octobre** pour une séance le **24 octobre**.

<http://snu-midi-pyrenees.fr/index.htm> syndicat.snu-mpyrenees@pole-emploi.fr

38 bis rue Louis Plana 31500 Toulouse Tél : 05 62 16 78 06